

# Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 7 juin 2022 - 09H30 heure française (07H30 UTC)

## S&P Global PMI® France Secteur de la Construction

### La croissance de l'activité a atteint un plus haut de quatre mois dans le secteur français de la construction en mai

#### Points clés

La croissance de l'activité s'est accélérée pour afficher un sommet de quatre mois

Les nouveaux contrats ont enregistré leur plus forte baisse depuis août 2021

L'inflation des coûts a affiché un niveau proche du pic historique enregistré en avril

L'activité a augmenté pour un deuxième mois consécutif dans le secteur français de la construction en mai, le taux d'expansion s'étant en outre redressé à un plus haut de quatre mois. Le degré de confiance s'est par ailleurs renforcé au cours du mois tandis que les entreprises ont augmenté leurs effectifs afin de soutenir les niveaux d'activité.

Toutefois, le recul de la demande amorcé le mois précédent s'est poursuivi en mai, tendance que les répondants ont expliquée par une certaine frilosité de la part de leurs clients. Parallèlement, les tensions d'approvisionnement se sont intensifiées, comme en témoigne le nouvel allongement des délais de livraison d'intrants, le taux de détérioration de la performance des fournisseurs s'étant redressé à son plus haut niveau depuis novembre dernier. En conséquence, les pressions sur les coûts des entreprises sont restées élevées, le taux d'inflation des prix des achats ayant affiché son deuxième plus haut niveau historique.

L'indice PMI® pour le secteur de la construction – calculé à partir d'une question unique posée à un panel de répondants et portant sur leur niveau effectif d'activité par rapport au mois précédent – s'est très légèrement redressé de 50,7 en avril à 50,9 en mai, signalant ainsi une deuxième hausse mensuelle consécutive de l'activité du secteur français de la construction. Bien que modéré, le rythme de l'expansion a toutefois affiché son plus haut niveau depuis quatre mois.

Selon les données sectorielles, la croissance de l'activité globale s'est exclusivement appuyée sur l'activité de génie civil, les constructions de locaux à usage industriel et commercial ainsi que les constructions de logements ayant reculé en mai.

Si la croissance de l'activité globale s'est maintenue en mai, les données de l'enquête signalent toutefois un nouveau recul de la demande dans le secteur de la construction français. Le nombre de nouveaux contrats obtenus par les entreprises de BTP a en outre enregistré son plus fort repli depuis neuf mois, la hausse des prix ayant dissuadé les clients de passer commande.

Les indicateurs prospectifs de l'enquête se sont toutefois bien orientés en mai, notamment l'indice relatif au volume des

■ Indice de l'activité globale du secteur de la construction

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

Les données ont été recueillies du 12 au 31 mai 2022.

#### Commentaire

Joe Hayes, Senior Economist à S&P Global Market Intelligence, commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

« Malgré les forts vents contraires auxquels les entreprises de BTP ont été confrontées, la croissance de l'activité globale s'est poursuivie dans le secteur français de la construction, n'affichant toutefois qu'un rythme marginal en mai. Selon les répondants, le recul de la demande amorcé en avril s'étant poursuivi au cours du mois, les niveaux d'activité ont été maintenus grâce au redémarrage de projets suspendus pendant la crise sanitaire.

Les répondants ont souvent attribué la baisse des nouveaux chantiers à une certaine frilosité de la part de leurs clients, ainsi qu'à l'impact de la flambée des prix. Les fortes tensions se sont par ailleurs maintenues sur les chaînes d'approvisionnement, entraînant la plus forte augmentation des délais de livraison des fournisseurs depuis novembre 2021.

Les indicateurs prospectifs de l'enquête suggèrent toutefois une certaine résilience du secteur face aux difficultés actuelles. Les hausses d'effectifs, l'augmentation du volume des achats et le renforcement de la confiance signalés par les dernières données de l'enquête permettent en effet d'espérer le maintien de la croissance au cours des prochains mois. »

PMI®

by S&P Global



achats. Les entreprises de construction ont en effet augmenté leur activité achats de manière soutenue au cours du mois, ce malgré un repli du taux d'expansion à un plus bas de trois mois.

Les entreprises de BTP françaises ont également augmenté leurs effectifs en mai. Certains répondants ont indiqué avoir recruté du personnel supplémentaire afin de pouvoir finaliser les chantiers en cours dans des délais satisfaisants. La croissance de l'emploi a de nouveau affiché un rythme modéré, et relativement stable par rapport au plus haut de trois mois enregistré en avril.

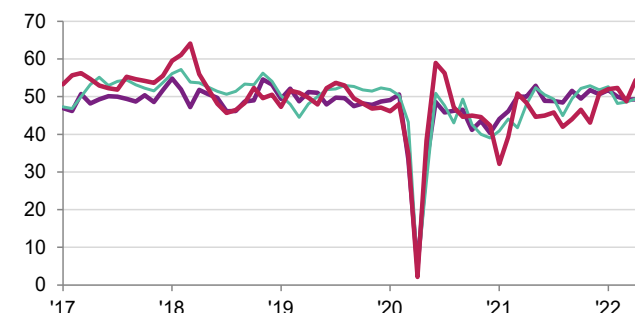
Les croissances de l'emploi et de l'activité achats ont coïncidé avec un renforcement de la confiance dans le secteur. Le degré d'optimisme s'est en effet redressé à un plus haut de quatre mois, les entreprises interrogées anticipant un environnement plus favorable à la demande au cours des douze prochains mois.

Les résultats de l'enquête mettent toutefois en évidence de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement en mai. Les répondants ont en effet mentionné un fort allongement des délais de livraison d'intrants, qu'ils ont fréquemment imputé aux pénuries de produits et matériaux de construction. Le taux de détérioration de la performance des fournisseurs s'est par ailleurs redressé à son plus haut niveau depuis novembre 2021.

En conséquence, les tensions sur les coûts des entreprises sont restées très élevées en mai, l'augmentation des prix des matériaux de construction et la flambée du coût de l'énergie ayant poussé les prix des achats à la hausse. Le taux d'inflation a ainsi affiché son deuxième plus haut niveau historique.

■ Indice de l'activité de constructions résidentielles  
■ Indice de l'activité de constructions commerciales  
■ Indice de l'activité de génie civil

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

## Contacts

Joe Hayes  
Senior Economist  
S&P Global Market Intelligence  
T : +44-1344-328-099  
[joe.hayes@spglobal.com](mailto:joe.hayes@spglobal.com)

Joanna Vickers  
Corporate Communications  
S&P Global  
T : +44207-260-2234  
[joanna.vickers@spglobal.com](mailto:joanna.vickers@spglobal.com)

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de S&P Global, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : [katherine.smith@spglobal.com](mailto:katherine.smith@spglobal.com). Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquer [ici](#).

### Méthodologie de l'enquête

L'Indice PMI® pour le secteur de la construction français est élaboré par S&P Global à partir des données recueillies tous les mois auprès d'un panel d'environ 150 entreprises du secteur de la construction. Le panel est stratifié selon la taille de l'effectif, chaque industrie étant pondérée en fonction de sa contribution au PIB. L'enquête a commencé en septembre 2000.

Les données sont recueillies en milieu de mois. Les réponses à l'enquête rendent compte de tout changement intervenu au cours du mois par rapport au mois précédent. Pour chaque variable de l'enquête, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses positives et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Ces indices varient entre 0 et 100, une valeur supérieure à 50,0 indiquant une hausse globale de la variable étudiée tandis qu'une valeur inférieure à 50,0 traduit une baisse. Les indices sont corrigés des variations saisonnières.

Indice titre de l'enquête, l'indice de l'activité globale est un indice de diffusion élaboré à partir d'une question interrogeant les entreprises participantes sur l'évolution de leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'indice de l'activité globale est comparable à l'indice de la production du secteur manufacturier et à l'indice de l'activité commerciale du secteur des services. S'il est occasionnellement qualifié d'indice PMI sur le secteur de la construction, il ne s'apparente toutefois pas à l'indice PMI du secteur manufacturier.

Les indices ne sont pas corrigés après leur publication. La révision occasionnelle des facteurs d'ajustement saisonnier peut toutefois entraîner une modification des séries désaisonnalisées.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter [economics@ihsmarkit.com](mailto:economics@ihsmarkit.com).

### Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par S&P Global. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de S&P Global, est interdite. La responsabilité de S&P Global ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. S&P Global ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' Index® et PMI® sont des marques commerciales de Markit Economics Limited ou sont utilisés sous licence par Markit Economics Limited et/ou ses sociétés affiliées.

Les informations figurant dans le présent document sont publiées par S&P Global Market Intelligence et non par S&P Global Ratings qui est une division autonome de S&P Global. La reproduction des informations, des données et tout autre partie du document, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite préalable de S&P Global est interdite. S&P Global, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs (« fournisseurs de contenu ») ne garantissent pas l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la ponctualité et la disponibilité des informations publiées dans le présent document, et leur responsabilité ne saurait être engagée en raison des erreurs ou omissions y figurant, quelle qu'en soit la cause (négligence ou autre), ou des conséquences résultant de l'utilisation de ces informations. Les « fournisseurs de contenu » ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des dommages, des coûts, des dépenses, des frais légaux, ou des pertes (y compris les pertes de revenus, pertes de profit et manques à gagner) pouvant résulter de l'utilisation de ces informations.